



AVOCATS HALABI
& ASSOCIÉS

Les nouveautés en matière de
permis unique en Belgique à partir
du 1^{er} octobre 2024 🇧🇪

© CABINET D'AVOCATS HALABI & ASSOCIÉS

www.avocat-halabi.com



Comment maximiser vos chances d'obtenir un **Permis Unique**?

- ✓ Vous êtes employeur et vous ne trouvez pas de **profil hautement qualifié** ou *en pénurie en Belgique* ?
- ✓ Vous souhaitez engager un travailleur étranger hautement qualifié ou un profil en pénurie et *vous n'avez pas le temps* de vous en occuper, ou *vous ne savez pas comment vous y prendre*?
- ✓ Vous voulez mettre toutes les chances de votre côté pour **obtenir une décision rapide** ?



Comment maximiser vos chances d'obtenir un Permis Unique?

“Avec ce guide pratique basé sur une expérience de 23 ans, nous vous informons sur tous les aspects de la procédure pour **maximiser vos chances**. vous faire **gagner du temps et de l'argent** en longues recherches d'informations et de rendez-vous”



Comment maximiser vos chances d'obtenir un Permis Unique?

SOMMAIRE

- ✓ Quel est le principe du permis unique, sa procédure et ses délais
- ✓ Quels sont les critères et conditions qui s'appliquent :
 - ✓ Aux profils hautement qualifiés
 - ✓ Aux métiers en pénurie
- ✓ La pratique de chaque Région dans l'examen des dossiers et la prise de décision
- ✓ Quelle sont les bases légales et but de la réforme



Comment maximiser vos chances d'obtenir un Permis Unique?

I — NOUVELLES BASES LÉGALES

Bruxelles

1. Ordonnance du 1er février 2024 relative à la migration économique
2. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 16 mai 2024 portant exécution de l'ordonnance du 1er février 2024 relative à la migration économique

Wallonie

Arrêté du Gouvernement wallon du 6 juin 2024 relatif à l'admission au travail de travailleurs étrangers

Flandre

Arrêté du Gouvernement flamand du 8 mars 2024 modifiant l'arrêté du Gouvernement flamand du 7 décembre 2018 portant exécution de la loi du 30 avril 1999 relative à l'occupation des travailleurs étrangers

Objectifs stratégiques de la réforme sur le permis unique:

- Faciliter l'occupation des travailleurs salariés et des travailleurs indépendants étrangers en Belgique là où des besoins existent
- Veiller à ce que les employeurs et les travailleurs indépendants remplissent leurs obligations légales
- Protéger les travailleurs étrangers qui se trouvent dans une situation précaire



Comment maximiser vos chances d'obtenir un Permis Unique?

II – INTRODUCTION

LE PERMIS UNIQUE

1 | Qu'est ce que le permis unique ?

Permis de séjour et de travail salarié réuni en un seul document, et obtenu à la fin d'une procédure unique durant laquelle la Région va examiner les conditions d'octroi d'une autorisation de travail, et l'OE celles d'une autorisation de séjour

01 | Le droit au séjour est donc lié à l'autorisation de travail.

L'autorisation de travail est liée et limitée à l'employeur mais aussi à la fonction : en cas de changement d'employeur OU de fonction, même auprès du même employeur, une nouvelle demande de permis unique devra être introduite.

02 | Sa durée est également limitée dans un premier temps, et renouvelable (généralement un an, et 3 ans pour les profils hautement qualifiés).

03 | Permis lié à une logique d'immigration économique et de protection du marché de l'emploi.

04 | Condition de respect de la réglementation belge du travail : barèmes, conditions de rémunération, conditions de travail, ... (Sous peine de refus ou de retrait de l'autorisation de travail) (Exceptions pour les travailleurs détachés)

05 | Compétences mixtes : Régions (volet travail) et fédérale / Office des Etrangers (volet séjour) !



Comment maximiser vos chances d'obtenir un **Permis Unique**?

2 | QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR OBTENIR UN PERMIS UNIQUE

01 | Travailleur en séjour légal en Belgique
Sinon, preuve que le travailleur se trouve dans son pays d'origine ou de résidence

Exceptions : la demande peut être introduite si le travailleur se trouve déjà en Belgique **aux conditions suivantes** :

- Demande introduite quand le travailleur est sous déclaration d'arrivée valable ou titre de séjour valable ET
- Directeur, profil hautement qualifié OU métier en pénurie repris sur la liste de la Région

02 | Examen du marché de l'emploi : absence de travailleur compétent mais exceptions (voir infra)

03 | Contrat de travail conclu entre l'employeur et le travailleur, devant répondre aux conditions du droit belge. Modèle type obligatoire pour les Régions bruxelloise et wallonne, modèle libre pour Flandre mais doit contenir toutes les informations obligatoires

04 | Preuve des compétences du travailleur pour la fonction

05 | Absence de maladie contagieuse pour le travailleur (certificat médical spécifique à fournir)

06 | Casier judiciaire vierge (à fournir par le travailleur)

07 | Engagement de l'employeur d'affilier le travailleur à une mutualité

08 | Preuve que le travail procurera des revenus suffisants pour le travailleur et sa famille (respect du barème minimum)

09 | Redevance à verser à l'OE (actuellement 144 euros- montant indexé chaque année)

 [cliquez ici](#)



Comment maximiser vos chances d'obtenir un Permis Unique?

QUELS SONT LES MOTIFS FRÉQUENTS DE REFUS ?

Possibilité pour le Ministre de déroger à certaines conditions (notamment examen du marché de l'emploi) mais refus systématique quand :

- 01 |** Une décision négative sur le séjour a été rendue ;
- 02 |** Le travailleur est entré en Belgique de manière anticipée, sans permis ;
- 03 |** L'occupation de l'emploi n'offre pas les ressources suffisantes au travailleur pour subvenir à ses besoins ou à ceux de son ménage ;
- 04 |** L'occupation ne respecte pas les conditions de travail et de rémunération belges.
- 05 |** Renseignements fournis de manière incomplète et/ou inexacte
- 06 |** Pas d'activité économique ou sociale effective sur le territoire pas pour détachement Si nouvelle entreprise: exigence de preuve de nécessité de la fonction en vue du commencement des activités
- 07 |** Sanction pénale ou administrative définitive en rapport avec les obligations qui découlent de la qualité d'employeur, durant les 3 années qui précèdent la demande

De même, l'autorisation est souvent refusée quand :

- X** L'employeur n'a pas respecté ses obligations sociales (paiement ONSS, absence de déclaration DIMONA pour certains travailleurs, occupation de main-d'œuvre illégale...)
- X** L'employeur ne démontre pas réellement exercer une activité économique permettant de garantir un salaire au travailleur...
- X** L'employeur a déjà commencé à occuper le travailleur avant d'obtenir l'autorisation (--ne pas faire de DIMONA tant que l'annexe 46 n'a pas été délivrée !!!)
- X** Les conditions de barèmes ne sont pas respectées
- X** L'employeur ne prouve pas qu'il n'existe pas de candidat pour le poste en Belgique OU le travailleur ne démontre pas ses compétences



Comment maximiser vos chances d'obtenir un Permis Unique?

3 | COMMENT SE DÉROULE LA PROCÉDURE ?

Principe de base : Introduction de la demande par l'employeur ou son mandataire auprès de la Région du futur lieu d'occupation du travailleur :

A | Pas possible pour un travailleur de demander par lui-même : il doit trouver au préalable un employeur souhaitant l'engager et ce dernier ou son mandataire doit introduire la demande

B | Région compétente : région où le travailleur exercera réellement ses fonctions- risque de contrôle de l'Inspection du travail donc indiquer le lieu réel :

En fonction du type d'occupation demandée, chaque Région met à disposition des formulaires spécifiques.

De même, la langue de la Région déterminera la langue dans laquelle les documents doivent être introduits.



Comment maximiser vos chances d'obtenir un Permis Unique?



Etape 1

Introduction du dossier complet par l'employeur ou son mandataire

Si l'employeur désigne un mandataire (comptable, avocat...), celui-ci devra dans ce cas au préalable encoder une procuration de l'employeur via la plateforme MAHIS.

L'employeur signant les documents doit être le représentant légal auprès de la BCE.



Etape 2

Examen en recevabilité par la Région compétente

Vérification si le dossier est complet (délai: entre 15 jours (Flandre) et un mois, selon la Région)

Région ET pour l'OE pour prendre une décision. En cas de dépassement du délai de quatre mois, la décision est d'office positive (annexe 47).

Attention : la Région peut prolonger ce délai en informant l'employeur par écrit si des investigations complémentaires sont nécessaires. Dans ce cas, la loi ne précise plus de délai pour la prise de décision.

Si dossier incomplet—demande d'informations/ documents complémentaires à produire dans un délai de 15 ou 30 jours, via la plateforme.



Comment maximiser vos chances d'obtenir un Permis Unique?



Etape 3

Examen au fond

**Examen du marché de l'emploi /
vérification des compétences du travailleur/
rémunération/ activités économiques
de l'employeur, ...**

! Remarque importante

Durant cet examen, risque d'inspection du travail au siège social ou d'exploitation de la société pour

— vérifier la réalité des activités économiques, vérifier ses comptes et bilans, l'existence du poste, mais aussi si le travailleur a déjà commencé à travailler sans autorisation, ou encore si l'employeur occupe de la main-d'œuvre illégale ou non déclarée...

— audition de l'employeur sur les activités de la société, le poste à pourvoir, les raisons du

choix du candidats, les fonctions qu'il exercera, sa rémunération... Le but est notamment de vérifier la sincérité et le sérieux de la volonté d'occupation

Pour les métiers en pénurie : un examen du marché de l'emploi est réalisé auprès d'ACTIRIS (Bxl), du FOREM (Wallonie) ou du VDAB (Flandre) pour vérifier s'il existe des candidats en Belgique pour le poste



Comment maximiser vos chances d'obtenir un Permis Unique?



Etape 4

Décision de la Région au fond

Si décision d'octroi

Autorisation de travail délivrée et dossier transféré au bureau singlepermit de l'Office des Etrangers pour décision au fond.

Si refus d'octroi

Possibilité d'introduire un recours auprès du Ministre Régional de l'Emploi dans les trente jours (décision dans les 3 mois)



Etape 5

Examen en recevabilité par la Région compétente

Si octroi

Délivrance d'une annexe 46 (= autorisation de travail et de séjour) ET

— Si l'étranger est autorisé au séjour légal en Belgique (carte A, par exemple comme étudiant, carte professionnelle...) : envoi des instructions à la commune de résidence

- Demande d'inscription auprès de l'administration communale dans les 8 jours ouvrables de la notification annexe 46/47. Inscription au registre des étrangers (art. 105/2, §5 AR 8/10/81).

- Délivrance annexe 49 (immédiatement = avant contrôle résidence), valable 45 jours - prorogeable 2 x



Comment maximiser vos chances d'obtenir un Permis Unique?

- Carte A (après contrôle de résidence) avec mention « marché du travail: limité » valable un an (ou 3 ans pour hautement qualifié)

Attention : à priori l'étranger ne peut pas commencer à travailler avant d'avoir l'annexe 49 !

- Si l'étranger réside à l'étranger : envoi des instructions à l'ambassade du pays de résidence. Le travailleur devra alors introduire une demande de visa D sur base de cette annexe 46, qui lui sera délivrée selon une procédure accélérée.

Il recevra alors un visa long séjour avec mention B34. Ensuite, il devra se présenter auprès de l'administration communale dans les huit jours ouvrables suivants son arrivée, il obtiendra immédiatement une annexe 49, l'autorisant à commencer son activité. A l'issue d'un contrôle de résidence positif, il sera mis en possession d'un permis unique limité (carte A) d'une durée variable (durée du contrat avec un maximum de douze à trente-six mois, selon les cas), renouvelable.

Délivrance d'une annexe 46 (= autorisation de travail et de séjour) ET pour l'autorisation de séjour- possibilité d'introduire un recours auprès du CCE dans les 30 jours.

Quelles sont les obligations pour l'employeur :

- Vérifier le document de séjour mentionnant l'autorisation de travail- si pas de document de séjour valable délivré en Belgique et/ou pas d'accès au marché du travail illimité- obligation de demander et obtenir le permis unique avant le début de l'occupation
- Tenir à disposition des services d'inspection une copie ou les données du document de séjour, pendant la durée de l'occupation
- Déclarer l'entrée et la sortie du travailleur (DIMONA entrée et sortie)

Risque de sanctions : art. 9 L. 9/05/18 ; art. 175/1 code pénal social (amendes élevées et/ou peine de prisons) + refus de délivrance d'une autorisation d'occuper des travailleurs étrangers.

Si refus de l'OE

Si refus autorisation de travail au fond- recours devant le Ministre de l'Emploi dans les 30 jours.

Si refus autorisation de séjour de l'OE- recours devant le CCE dans les 30 jours.



Comment maximiser vos chances d'obtenir un Permis Unique?

4 | QUI DOIT DEMANDER UN PERMIS UNIQUE

Variet quelque peu en fonction des Régions

- ✓ **Personnel hautement qualifié**
- ✓ **Métiers en pénurie**
- ✓ **Personnel au poste de direction.**
A Bruxelles, désormais **demande de dispense si conditions suivantes réunies:**
 - Cadres supérieurs chargés de la gestion journalière de l'entreprise et habilités à représenter et à engager l'employeur
 - Dirigent l'entreprise et supervisent les activités du personnel
 - Salaire mensuel brut de \geq 6.445,60 (140% du salaire mensuel brut moyen en Région)
- ✓ **Résident de longue durée UE** ds un autre EM (uniquement pour métiers en pénurie durant 12 premiers mois)
- ✓ **Post doctorant** pour recherche scientifique (max 3 ans)
- ✓ **Journalistes** (liés exclusivement à des quotidiens publiés à l'étranger ou agences établies à l'étranger)
- ✓ **Sportif professionnel et entraîneur**
88.320 € (= 6873,15 x 12,85). Celle-ci est adaptée le 1er juillet de chaque année.
- ✓ **Artiste de spectacle** de réputation internationale
- ✓ **Personnel domestique, ministre de culte reconnu, technicien spécialisé, jeune au pair...**

Catégories particulières découlant du droit européen :

- ✓ **Travailleurs hautement qualifiés**
« carte bleue » (*Directive 2009/50/UE*)
- ✓ **Transferts intra-groupe (ICT)**
(*Directive 2014/66/UE*)
 - ✓ Art. 61/32 et s. L. 15/12/1980 (séjour)
+ art. 26 et s. AGW – art. 25 et s. AGF
art. 30/4 et s. AR 9/06/99 (travail)

Chercheurs, volontaires, stagiaires
(*Dir. 2016/801/UE*)



Comment maximiser vos chances d'obtenir un Permis Unique?

DISPENSE SPÉCIFIQUE EN RÉGION BRUXELLOISE

1] Séjour < 90 jours: dispense de plein droit: aucune demande requise

✓ **Travailleurs détachés dispensés de la déclaration Limosa**

- ✓ Représentants de commerce visitant leur clientèle en Belgique pour compte d'entreprises établies à l'étranger sans succursales en Belgique
- ✓ Réception de marchandises fournies par l'industrie belge pour compte d'une entreprise établie à l'étranger
- ✓ Personnel domestique accompagnant touristes séjournant en Belgique
- ✓ Formation intra-groupe
 - § Personnes employées au sein d'une entreprise établie en dehors de l'UE
 - § Donner ou suivre une formation au siège belge du groupe
 - § Convention de formation entre les entreprises

✓ **Journalistes exclusivement attachés à des journaux publiés à l'étranger**, ou à des agences de presse, stations de radio ou télévision établies à l'étranger

✓ **Ministres des cultes**

✓ **Personnes occupées en exécution d'accords internationaux**, approuvés par autorités belges

✓ **Stagiaires occupés par un pouvoir public belge** ou par une organisation internationale de droit public établie en Belgique et dont le statut est régi par un traité en vigueur, ou occupés dans le cadre d'un programme approuvé par cette organisation

✓ **Personnel dirigeant**

- § Cadres supérieurs chargés de la gestion journalière de l'entreprise et habilités à représenter et à engager l'employeur
- § Dirigent l'entreprise et supervisent les activités du personnel
- § Salaire mensuel brut de $\geq 6.647,20$ € (140 % du salaire mensuel brut moyen en Région)

✓ **Personnes avec statut de résident de longue durée dans un autre Etat membre de l'UE**, occupés en Belgique pendant une période ininterrompue de 12 mois

✓ **Personnel attaché aux commissions des sépultures militaires et chargé d'entretien**

✓ **Travailleurs inscrits au Pool des marins de la marine marchande belge**



Comment maximiser vos chances d'obtenir un Permis Unique?

2] Séjour > 90 jours: dispense: demande simplifiée de permis unique – «notification»

- ✓ **Journalistes exclusivement attachés à des journaux publiés à l'étranger**, ou à des agences de presse, stations de radio ou télévision établies à l'étranger
- ✓ **Ministres des cultes**
- ✓ **Personnes occupées en exécution d'accords internationaux**, approuvés par autorités belges
- ✓ **Stagiaires occupés par un pouvoir public belge** ou par une organisation internationale de droit public établie en Belgique et dont le statut est régi par un traité en vigueur, ou occupés dans le cadre d'un programme approuvé par cette organisation
- ✓ **Personnel dirigeant**
 - § Cadres supérieurs chargés de la gestion journalière de l'entreprise et habilités à représenter et à engager l'employeur
 - § Dirigent l'entreprise et supervisent les activités du personnel
 - § Salaire mensuel brut de $\geq 6.445,60$ (140 % du salaire mensuel brut moyen en Région)
- ✓ **Personnes avec statut de résident de longue durée dans un autre Etat membre de l'UE**, occupés en Belgique pendant une période ininterrompue de 12 mois

- ✓ **Personnel attaché aux commissions des sépultures militaires et chargé d'entretien**
- ✓ **Travailleurs inscrits au Pool des marins de la marine marchande belge**

3] Séjour < ou > 90 jours: dispense Vander Elst: aucune demande requise = travailleurs détachés:

- ✓ Fourniture de services en Belgique par entreprise établie dans un Etat membre de l'EEE via employés de nationalité non-EEE
- ✓ **Conditions pour employés**
 - § Droit ou autorisation de séjour > 3 mois dans Etat membre de l'EEE
 - § Autorisation légale à travailler dans Etat membre de l'EEE, au moins valable pour la durée de la prestation à accomplir en Belgique
 - § Contrat de travail régulier
 - § Passeport et titre de séjour d'une durée équivalente au minimum à la durée de la prestation



Comment maximiser vos chances d'obtenir un **Permis Unique**?

Pas d'examen du marché de l'emploi = Catégories « fast track »

En Région Bruxelloise

- ✓ **Hautement qualifié**
 - ✓ **Professeur invité** max. 4 ans
 - ✓ **Technicien spécialisé détaché** pour procéder au montage, à la mise en marche, ou à la réparation d'une installation fabriquée ou livrée par son employeur à l'étranger max. 6 mois
 - ✓ **Travailleur détaché pour suivre formation professionnelle spécifique** au sein d'une entreprise belge dans le cadre d'un contrat de formation accessoire à un contrat de vente max. 6 mois
 - ✓ **Sportifs professionnels ou entraîneurs** avec rémunération de ≥ 88.320 (6.873,15 x 12,85)
- ✓ Personne exerçant une fonction à responsabilité dans une compagnie de navigation aérienne étrangère avec siège d'exploitation en Belgique
 - ✓ Personne exerçant une fonction à responsabilités dans un office de tourisme
 - ✓ Artiste de spectacle avec salaire mensuel brut de $\geq 3.086,20$ € (65 % du salaire mensuel brut moyen en Région)
 - ✓ Ressortissant de pays tiers avec statut de résident de longue durée dans un autre Etat membre de l'UE pour fonction critique figurant sur liste



Comment maximiser vos chances d'obtenir un Permis Unique?

5 | QU'EST CE QU'UN MÉTIER EN PÉNURIE?

Critère commun aux 3 Régions : il faut « qu'il ne soit pas possible de trouver dans un délai raisonnable, parmi les travailleurs disponibles sur le marché de l'emploi, un demandeur d'emploi apte à occuper de façon satisfaisante et dans un délai raisonnable, même au moyen d'une formation professionnelle adéquate, l'emploi envisagé »
= logique de protection du marché de l'emploi local

A | En Région flamande

- ✓ Soit poste vacances pour profils moyennement qualifiés publiés sur la liste de l'arrêté ministériel : [la consulter ici](#)

Dans ce cas et si métier sur la liste, pas d'examen du marché de l'emploi
 - ✓ Soit poste vacants figurant sur la liste des métiers en pénurie publiée par le VDAB (241 métiers) : [Métier en pénurie VDAB Flandre](#)
 - ✓ Être sur la liste des fonctions critiques en Flandre : [cliquez ici](#)
 - ✓ l'offre d'emploi doit avoir été publiée sur [le site web du VDAB](#) pendant au moins neuf semaines au cours de la période de quatre mois précédant la demande ;
 - ✓ L'employeur demande l'intervention active du VDAB lors de la publication de l'offre d'emploi ;
 - ✓ Le poste vacant requiert un niveau de qualification minimal, plus précisément une qualification de niveau 2, 3 ou 4 ; (respectivement: niveau de l'enseignement primaire - niveau de l'enseignement secondaire - niveau de l'enseignement secondaire pour adultes).
 - ✓ L'occupation atteint au moins 80 %
 - ✓ Justifier l'impossibilité de trouver un candidat après 9 semaines de publication (et donc attendre fin des 9 semaines avant d'introduire la demande)
- + *joindre*
- une description détaillée de la fonction et de l'éventail des tâches ;
 - un diplôme ou une preuve de l'expérience professionnelle du travailleur prouvant sa qualification.

Dans autres cas—rejet automatique !!!



Comment maximiser vos chances d'obtenir un Permis Unique?

B | En Région Bruxelles-Capitale

- ✓ Obligation de publier une annonce sur le site d'ACTIRIS durant 5 semaines avant intro demande OU
- ✓ preuve d'avoir bénéficié des services de recrutement proposés par Actiris pour la fonction
- ✓ Joindre candidatures +
- ✓ Communication au Ministère du nombre de candidatures reçues et les motifs de refus
- ✓ Job description et preuves compétences travailleur +
- ✓ Organigramme
- ✓ Avis d'Actiris

Exceptions: pas d'avis d'Actiris – pas de publication d'offre d'emploi

- ✓ Fonction critique figurant sur la liste d'Actiris

Attention, à ne pas confondre avec la liste des professions en pénurie pour les résidents de longue durée UE publiée sur le site de la Région (listes ≠) !



Possibilité de déjà vérifier sur la liste des métiers en pénurie pour les résidents longue durée, en *cliquant ici*



Comment maximiser vos chances d'obtenir un Permis Unique?

C | En Région wallonne

Plusieurs possibilités pour identifier que le marché local ne peut répondre à la demande d'emploi :

- Présence de la fonction sur la liste de 68 métiers en pénurie - article 2 §2, 1° : <https://emploi.wallonie.be/home/travailleurs-etrangers/permis-de-travail/liste-des-metiers-en-penurie.html>



Métier sur la liste FOREM métiers en pénurie, *cliquez ici*

- Le FOREM atteste de l'impossibilité de la rencontre d'une offre : Accès au marché de l'emploi publiée pendant 5 semaines au moins.

L'annonce est également publiée automatiquement via EURES – article 2, §2, 2° a); article 2 §3

- Recherche infructueuse d'un candidat via le dispositif de la gestion active par le FOREM – article 2, §2, 2° b)

- Recherche infructueuse d'un candidat via une présélection par le FOREM – article 2, §2, 2° c)

- Appréciation par le fonctionnaire délégué sur base d'éléments fournis par le demandeur – article 2, §4

Pour les éléments de preuve à fournir via le FOREM, les démarches devront être effectuées préalablement étant donné les délais de réponses applicables dans la réglementation (15 jours).

Le Ministre de l'Emploi garde un pouvoir de dérogation sur cette disposition, notamment à l'occasion de recours contre refus.



Comment maximiser vos chances d'obtenir un Permis Unique?

NOS RECOMMANDATIONS POUR LES EMPLOYEURS

Avant d'introduire une demande de permis unique, nous conseillons toujours de publier une annonce précise et détaillée sur le site régional de l'emploi (actiris, vdab ou Forem) en :

- ✓ Demandant à l'organe régional de l'emploi de vous aider dans la recherche de candidats et de faire une pré-sélection pour vous (option à choisir au moment de la publication de l'offre sur leur site internet)
- ✓ Décrire précisément les activités de l'entreprise, les tâches demandées au travailleur, les horaires et conditions de travail, les exigences de la fonction et le profil du candidat

Nous recommandons de publier cette annonce durant 5 mois pour Bruxelles et Wallonie (et 9 semaines obligatoires en Flandre), de conserver les candidatures reçues et :

✓ Soit si le candidat ne répond pas du tout au profil sur base de son CV : de lui répondre par mail en lui expliquant les raisons pour lesquelles il ne correspond pas

✓ Soit si le candidat répond potentiellement au profil : de le recevoir en entretien. Si cet entretien n'est pas concluant, il est important de lui écrire également en expliquant les raisons.

Il sera ensuite important de joindre ces preuves de recherches de candidats à la demande de permis unique.

En cas de refus—possibilité d'introduire un recours et de demander au **Ministre une dérogation** pour des *raisons dignes d'intérêt économique ou social* mais à justifier...



Comment maximiser vos chances d'obtenir un Permis Unique?

6 | COMMENT ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UN PROFIL HAUTEMENT QUALIFIÉS OU UN POSTE DE DIRECTION

Conditions

01 | Pour profil hautement qualifiés

- ✓ **Niveau d'études**
Généralement, diplôme supérieur de min. 3 ans d'études)

A | En Région flamande

- ✓ **Niveau d'études** : Diplôme de l'enseignement supérieur (3 ans au moins ou qualification au moins de niveau bachelier ou master (niveau d'enseignement tertiaire), d'une formation:
 - ✓ d'une durée d'au moins 3 ans
 - ✓ ou qui conduit à un diplôme d'enseignement de niveau 5.
 - ✓ délivré par un établissement d'enseignement supérieur reconnu par l'État dans lequel il est situé. Les diplômes ou certificats d'établissements d'enseignement privé ne sont pas valides à cette fin.

Niveau de qualification en Flandre :
2 à 4

EXCEPTION : sur recours, dans des cas individuels dignes d'intérêt et pour des raisons économiques ou sociales, OK pour qualifications sur base de la formation et de l'expérience si de niveau 5 (= années terminales du second cycle court (CAP/BEP) et années intermédiaires du second cycle long (2des et 1res générales, technologiques et professionnelles ainsi que la première année de préparation des brevets professionnels)

- ✓ **Rémunération minimum** : 100% du salaire annuel brut moyen, indexé de chaque année en janvier

- ✓ **Pour 2024:**
551.613 euros
(soit 3.707 euros/mois)

EXCEPTION : pour étudiants de - de 30 ans non détachés OU infirmiers : 80% du salaire annuel brut moyen, soit 41.290 euros/mois (2025)



Comment maximiser vos chances d'obtenir un Permis Unique?

B | En Région Bruxelloise

- ✓ **Niveau d'études** : Diplôme de l'enseignement supérieur (3 ans au moins)
 - + diplôme devant être délivré par une autorité reconnue par le pays d'origine
 - + en lien avec la fonction
- ✓ **Rémunération minimum**
 - ✓ 100% Salaire mensuel brut moyen en Région
 - ✓ Salaire mensuel brut: code 1 de la DMFA
 - ✓ **Pour 2024**: • **3.591,12 euros (78%) brut/mois**
 - ✓ **Pour 2025**: **3703,45 euros brut/mois**

C | En Région Wallonne

- ✓ **Niveau d'études**
 - Diplôme de qualification de niveau 6 minimum du cadre européen de certification ;

Nouveauté!!

OU

- 1° diplôme de l'enseignement supérieur +
- 2° manager dans le domaine des technologies de l'information et de la communication ou un spécialiste dans le domaine des technologies de l'information et de la communication ; +
- 3° min.3 ans d'expérience professionnelle pertinente au cours des 7 années précédant la demande de permis de travail.

- ✓ **Rémunération minimum**

- ✓ 100% du salaire annuel brut moyen, indexé de chaque année en janvier
- ✓ **2024: 51.613 euros (= 3.707 euros bruts/mois)**

Ce montant est réduit à 80% (41.290 euros = 2966,2 euros/mois) pour les jeunes travailleurs de moins de 30 ans



Comment maximiser vos chances d'obtenir un Permis Unique?

02 | Pour poste de direction

- ✓ **Profil** : pas de niveau d'études exigé mais définition des fonctions

«Les personnes chargées de la gestion journalière de l'entreprise, qui ont pouvoir de représenter et d'engager l'employeur, ainsi que les membres du personnel directement subordonnés à ces personnes, lorsqu'ils remplissent également des missions de gestion journalière»

- ✓ **Rémunération minimum** : 160 % du salaire annuel brut moyen, indexé de chaque année en janvier.

Pour 2025: 86.110 euros bruts/an en Wallonie et en Flandre
Bruxelles: 6.647,20 bruts/mois

Spécificité pour Bruxelles- plus d'octroi de permis unique mais dispense:

Conditions:

- ✓ Cadres supérieurs chargés de la gestion journalière de l'entreprise et habilités à représenter et à engager l'employeur
- ✓ Dirigent l'entreprise et supervisent les activités du personnel
- ✓ Rémunération minimale: 6647,20 euros

Carte bleue européenne

- ✓ Qualifications professionnelles
 - ✓ Diplôme de l'enseignement supérieur
- OU (Bruxelles et Wallonie uniquement)
- ✓ Expérience professionnelle pertinente et de niveau comparable à diplôme au regard de la fonction à pourvoir
- ✓ Pendant ≥ 3 sur 7 années qui précèdent la demande

✓ Catégorie de fonction

- Manager dans le secteur des technologies de l'information et des communications OU
- Spécialiste des technologies de l'information et des communications

- ✓ Changement d'employeur: notification par nouvel employeur: distinction $<$ ou $>$ 1 an

Bruxelles et Wallonie

Envoi par l'employeur de l'info et du contrat de travail à la Région.

En année 1, obligation d'attendre 30 jours.

Flandre

Possibilité de changer d'employeur après 12 mois sans nouvelle demande

Conditions

- Niveau de qualification 6 +
- Rémunération:
 - ✓ Flandre et Wallonie: Rémunération annuelle: 66.738 euros bruts
 - ✓ Bruxelles: Rémunération mensuelle: 4.748,00 bruts



Comment maximiser vos chances d'obtenir un Permis Unique?

Demande de renouvellement de permis unique- délais pour introduire la demande:

Bruxelles

Max deux mois avant fin autorisation d'occupation. Sanction: irrecevabilité sauf circonstances de force majeure appréciées par l'administration

Wallonie & Flandre

Au + tôt 4 mois et au + tard 1 mois avant expiration- pas de sanction

Le permis unique illimité (= autorisation de travail illimitée)

Bruxelles

- 1) Si résidence du travailleur sur Bruxelles et permis unique délivré par Région Bxl durant 3 ans- après 30 mois
- 2) Si permis unique délivré par une autre Région- après 4 ans
- 3) Si résident longue durée CE- après 12 mois mais dispense à demander

Wallonie

- 1) Après quatre années de travail couvertes par une admission au travail ou un permis de travail B au cours des 10 années de séjour légal précédant la demande - réduit à 3 ans si époux ou enfant mineur dans composition de ménage
- b) De trois années pour le ressortissant d'un pays avec lequel la Belgique est liée par une convention ou un accord international en matière d'occupation de travailleurs étrangers - réduit à 2 ans si époux ou enfant mineur dans composition de ménage
- 3) Si résident longue durée CE- après 12 mois
- 4) Si carte bleue européenne: après 12 mois

Flandre

Après quatre années de travail couvertes par une admission au travail ou un permis de travail B au cours des 10 années de séjour légal précédant la demande - réduit à 3 ans



Comment maximiser vos chances d'obtenir un Permis Unique?

EN CONCLUSION

le succès d'une demande de permis unique dépend principalement

- ✓ De la catégorie du travailleur (pénurie/hautement qualifié.. ?) et des preuves de ses compétences, en fonction de son profil
- ✓ De l'introduction d'un dossier complet, détaillant la fonction et prouvant la correspondance du candidat pour le profil et la réunion des conditions légales
- ✓ De la constitution et de l'introduction d'un dossier solide et complet via la plateforme singlepermit

Ces formalités peuvent s'avérer fastidieuses et longues...

Notre Cabinet d'avocates est spécialisée dans les demandes de permis unique, avec un **taux de réussite supérieur à 90%**.

En effet, lors de l'ouverture de votre dossier, nous vous adressons les recommandations nécessaires à constituer un dossier solide et n'introduisons ce dossier que si ces chances sont élevées et après l'avoir minutieusement analysé.

Augmentez vos chances de succès et gagnez du temps et contactez-nous !

Avocat-halabi.com



Comment maximiser vos chances d'obtenir un Permis Unique?



Présentation du cabinet Halabi & Associés

Me Halabi, fondatrice Cabinet Halabi & Associés. Reconnue Spécialiste en droit de l'immigration par le Barreau de Bruxelles.

Le cabinet d'avocats Halabi & Associés existe depuis plus de 20 ans et se compose aujourd'hui de 4 collaboratrices.

Il vous propose ses services en droit de l'immigration. Nous sommes spécialisés dans les demandes de séjour de tout type, dans les demandes de permis de travail, ainsi que dans les demandes de nationalité ou de regroupement familial.



Comment maximiser vos chances d'obtenir un Permis Unique?

Comment prendre RDV?

Nous vous conseillons également et vous encadrons dans votre projet en cas de mobilité internationale, si vous êtes rentier, désirez investir dans une société en Belgique, y travailler ou avez besoin d'une carte professionnelle.

Soit en contactant le secrétariat au 02/503.12.17

**LUNDI ET MARDI de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
DU MERCREDI AU VENDEDI de 13h30 à 17h**

 **Appelez Le Secrétariat**

**OU sur notre site internet pour un rendez-vous avec Me
Halabi uniquement**

 **Site Internet**